

Délégué du Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (H / F)

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) est chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le département de la Charente. C'est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique qui dispose de 3 grands pôles d'activité : Prévention et Protection, Vie Sociale et Habitats, Action Familiale.

Sous l'autorité du Chef de Service MJPM, vos domaines d'intervention seront les suivants :

- Garantir la gestion administrative et budgétaire des dossiers,
- Défendre les intérêts des personnes sous mesure de protection judiciaire,
- Respecter les procédures internes et externes,
- Assurer les relations avec des intervenants internes et externes.

Qualités requises

- Etre respectueux (se) de l'interlocuteur, de l'échéance,
- Etre capable de travailler en équipe,
- Etre autonome et force de proposition,
- Etre rigoureux(se), rapide et efficace dans l'exécution des tâches,
- Etre organisé(e), impliqué(e) et discret(e),
- Etre respectueux(se) du secret professionnel et de l'obligation de confidentialité,
- Savoir restituer l'information,
- Savoir analyser une observation et déterminer un éventuel état d'alerte,
- Avoir le sens des responsabilités,
- Avoir des capacités relationnelles développées,
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles,
- Avoir une grande capacité d'écoute et de restitution de l'information,
- Avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques,
- Disposer du permis de conduire, catégorie B.

Qualification exigée

- Cet emploi est accessible aux personnes titulaires :
 - d'une licence en Droit,
 - ou d'un diplôme d'Etat (Assistant Social, Educateur Spécialisé, Conseiller ESF, ...),
 - ou d'un diplôme Bac +2 (BTS, DUT, DEUG, ...),

Conditions de travail

- Contrat à Durée Déterminée du 29/12/23 au 19/04/24 (remplacement congé maternité)
- Poste à temps complet à 100% soit 35 heures par semaine.

Rémunération

- Rémunération selon la grille « **Educateur spécialisé** » de la CCNT du 15/03/66,
- Selon le coefficient de début de carrière et en fonction de l'expérience, le salaire mensuel brut sera de 2 100,71 euros (revalorisation salariale « Ségur 3 » de 238 € incluse)

Recrutement

- Faire acte de candidature (lettre de motivation + CV) auprès du Service des Ressources Humaines, **le 17/11/2023 au plus tard**